

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU BARREAU BAS ST-  
LAURENT / GASPÉSIE/ ILES-DE-LA-MADELEINE DU 27 MAI 2022  
À 13 H 00 À L'HÔTEL LE NAVIGATEUR À RIMOUSKI  
EN PRÉSENTIEL**

**PROCÈS-VERBAL**

**1. Mot de bienvenue et présentation des membres du conseil 2021-2022;**

Le bâtonnier Hugo Caissy accueille les membres et leur souhaite la bienvenue. Il souligne le plaisir de nous retrouver en présentiel. Il présente le conseil qui l'accompagne.

**2. Présences, lecture de l'avis de convocation et preuve de transmission;**

***Liste des membres présents :***

Hugo Caissy	Geneviève Chassé
Vanessa Soucy	Nancy Lajoie
Isabelle Gagnon	Julie Lechasseur
Ariane Cayer	Serge Houde
Isabelle Gavioli	Jean-Pierre Chamberland
Stéphane Forest	Élise Cayouette
Isabelle D'Amours	Claudie Gallant-Bergeron
Sabrina Albert	Béatrice Arsenault
Pierre Lévesque	Dunja Stajic
Julie Goulet	Kamila Dugue-Perez
Marie-Pierre Martel	Jean-Michel Delaunais
Denis Thibault	Martine Jalbert
Féénicia Ouellet	François Bérubé
Kariane Caron	Chloé D'Amours
Nina Anne Tremblay	Marie-Claude Lambert
Annick Bédard	Annie-Pier Therrien
Louise Fortin	Émilie Lacroix
Camille Marceau Bouchard	Alexis Dechènes
Corinne Lestage	Guy Loisel
Gabrielle Langlais	Marina Chidiac
Bruno Gabriel-Vargas	Christian Boudreau
Jean-Marie Doiron	Isabel Côté
Kathy Ng	Yvan Bujold

Cette liste fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Après avoir procédé à la vérification du quorum, Me Hugo Caissy déclare l'assemblée ouverte et régulièrement constituée.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;**

Il y a dispense de lecture et adoption de l'ordre du jour, avec l'ajout d'un point pour permettre une allocution du représentant de l'APAAQ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**4. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 7 mai 2021, commentaires et adoption;**

Une copie du procès-verbal de la dernière assemblée générale tenue le 7 mai 2021 par la plateforme ZOOM, commentaires et adoption a été adressée aux membres. Le procès-verbal est conforme.

Me Gabrielle Langlais propose son adoption. Me Corinne Lestage seconde.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**5. Affaires découlant de la dernière Assemblée;**

Présentation par Me Hugo Caissy :

**5.1 Association des avocats et avocates de Province;**

Les problèmes relationnels entre les deux associations (AAP et APAAQ) sont maintenant résolus.

**5.2 Association professionnelle des avocats et avocates du Québec;**

L'AAP deviendra une association de barreaux régionaux. 11 barreaux de section sur 12 sont présentement d'accord. Le tout devrait se concrétiser au mois d'octobre. Il y a des discussions pour ramener l'Outaouais dans l'association.

**5.3 Adhésion à l'APAAQ**

79 membres ont manifesté leur intention d'être membre l'année dernière.

Résolution proposée par le CA :

1. De reconnaître la validité de la mission de l'APAAQ et d'encourager fortement les membres de la section à y adhérer afin d'en assurer la pérennité et favoriser la réalisation de sa mission ;
2. De transmettre aux membres, afin de favoriser l'adhésion des avocats du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, une formule d'adhésion à être complétée avant le 15 juillet 2022. À cette date, le Barreau de section procédera au paiement et à l'inscription des membres pour l'année 2022-2023 qui auront manifesté leur intérêt.

3. De transmettre, à l'APAAQ, les attentes des membres quant à leur mission.

Ce dernier point est dû au fait que l'APAAQ est un peu effacée et que nous aimerions qu'elle intervienne sur plus de fronts. Les membres sont donc invités à faire part au CA des points qui leur tiennent à cœur et sur lesquels l'APAAQ devrait être présente.

La résolution est proposée par Me Alexis Deschênes, secondée par Me Nancy Lajoie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

## **6. Rapport annuel du bâtonnier de la section**

Me Hugo Caissy prend la parole et traite des points importants de son rapport annuel. Ce dernier fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Un courriel de la bâtonnière du Québec sera envoyé à tous les membres en remplacement de son allocution, car elle ne pouvait être présente.

## **7. États financiers**

### **7.1 Présentation des états financiers, commentaires et adoption**

Me Ariane Cayer présente les états financiers se terminant au 31 mars 2022.

Elle note les éléments suivants :

- Légère augmentation dans les cotisations, car plus d'arrivée de jeunes avocats que de retraites.
- Augmentation des frais de voyage pour les assermentations, car le bâtonnier doit se déplacer pour faire les nombreuses nouvelles assermentations.
- Cadeau qui a été remis à Me Charles Bernard pour souligner son départ du poste de bâtonnier.
- Nouveau poste de déboursés avec les cotisations à l'APAAQ.

Me Claudie Gallant-Bergeron propose l'adoption des états financiers et Me Serge Houde seconde.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Une question est posée par Me Pierre Lévesque sur les intentions concernant l'échange avec Meaux. Me Hugo Caissy explique qu'un comité sera constitué pour analyser l'entente et faire des recommandations. Les membres sont invités à faire partie du comité.

## **7.2 Cotisation des membres de notre barreau de section**

Proposition d'augmenter la cotisation à 100 \$, pour refléter l'augmentation de l'inflation.

Proposé par Me Julie Goulet et secondé par Me Jean-Marie Doiron.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

## **7.3 Cotisation des avocats à la retraite**

Proposition de garder la cotisation à 25 \$.

Proposé par Me Julie Goulet et secondé par Me Jean-Marie Doiron.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

## **8. Nomination des experts comptables**

Raymond Chabot Grant Thornton sont les experts comptables depuis plusieurs années.

Le renouvellement de leur mandat est proposé par Me François Bérubé et secondé par Me Stéphane Forest.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

## **9. Allocution du représentant de l'APAAQ**

Me Alexis Deschênes est notre membre représentant sur l'APAAQ. Il explique que celle-ci est vraiment à la défense des intérêts des avocats. Plusieurs chantiers sont en cours, notamment une idée que l'APAAQ pourrait négocier les tarifs d'aide juridique des avocats au privé et valoriser la profession. Un plan de communication a été mis sur pied. Me Deschênes doit quitter le poste et invite les gens à se porter volontaires pour le remplacer.

## **10. Rapport du Jeune Barreau**

Présentation par Me Isabelle Gavioli, présidente du Jeune Barreau. Un « 5 à 7 » à Rimouski avec une cinquantaine de personnes a eu lieu à l'automne 2021. En décembre 2021, trois « 5 à 7 » étaient prévus, mais seulement celui de Carleton a pu avoir lieu, dû à la pandémie. Trois « 5 à 7 » sont prévus en juin 2022, à Percé, Matane et Rivière-du-Loup. Le Jeune Barreau a l'intention de donner de la formation. Ils veulent accueillir les nouvelles recrues, faciliter leur accueil et leur intégration. Elle invite tous les avocats à contacter le Jeune Barreau lorsque de nouveaux avocats se joignent à eux. Elle invite les membres à s'abonner à la page Facebook du Jeune Barreau.

## **11. Prochaine rentrée judiciaire**

Elle aura lieu le 2 septembre 2022, en personne, à Rimouski.

**12. Varia**

Aucun point n'a été ajouté.

**13. Élections**

Il y a 5 postes à combler. Me Isabelle Gavioli est nommée présidente d'élections et Me Isabelle Gagnon comme secrétaire d'élections, appuyé par Me Pierre Lévesque.

Me Ariane Cayer soumet sa candidature et est appuyée par Me Claudie Gallant-Bergeron. Me Vanessa Soucy soumet sa candidature et est appuyée par Me Louise Fortin. Me Annick Bédard soumet sa candidature et est appuyée par Me Nancy Lajoie. Me Florence Frappier-Routhier soumet sa candidature et est appuyée par Me Féénicia Ouellet. Me Sylvie D'Amours a soumis sa candidature et est appuyée par Me Julie Lechasseur.

Les candidates sont élues par acclamation.

Il est souligné que Me Monia Minville a terminé son mandat hier en étant nommée juge sur le Tribunal administratif du Travail. Elle est applaudie par l'assemblée.

**14. Lieu de la prochaine assemblée**

La prochaine assemblée aura lieu à Matane, le 4, 5 ou 6 mai 2023.

**15. Levée de l'assemblée.**

Levée de l'assemblée à 13h51 proposée par Me Vanessa Soucy et secondée par Me Ariane Cayer.

---

**Me Isabelle Gagnon, secrétaire de l'assemblée**